



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 28/02/2025 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

21/02/2025

Date d'affichage en ligne

04/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (12) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, Mme Christel GRATTEPANCHE, MME Nathalie LODATO, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

Avaient donné pouvoir (3) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER
M. Philippe PIERART donne pouvoir à MME Nathalie LODATO
MME Marie GUILLAUMON donne pouvoir à M. Benoit CARION

Absents (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2025/1/6

Thème : *domaine_et_patrimoine / Actes de gestion du domaine public*

OBJET : DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : DISTRIBUTEUR DE LEGUMES

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande d'un producteur local situé à Croix-Caluyau pour l'installation d'un distributeur de légumes sur le parking de la rue Basse. Le distributeur serait situé au début des gabions/banc (côté panneau d'affichage / RD 958).

Cette installation demande la création d'un compteur individuel afin d'alimenter l'appareil de paiement par carte bancaire ainsi que l'éclairage des produits. Ce raccordement représente un coût de 1 658,88 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 40 € comprenant les charges (occupation + consommations).

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 ABSTENTIONS / 4 CONTRE / 7 POUR), décide d'autoriser le lancement des études pour l'installation d'un distributeur de légumes sur le parking de la rue Basse. Le loyer mensuel est de 40 €.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
Jean FAURE